

Communiqué de presse  
2 février 2017

## OUVERTURE LE 2 FEVRIER 2017 DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR VALTECH AU PRIX DE 12,50 € PAR ACTION

Clôture de l'offre : 15 février 2017

**Londres (Royaume-Uni) – 2 février 2017 – Valtech SE [Euronext Paris : FR0011505163 - LTE]**, 1<sup>ère</sup> agence européenne indépendante dans le marketing digital et technologique, annonce l'ouverture, à compter du 2 février 2017, de l'offre publique d'achat simplifiée, initiée par la société SiegCo, portant sur les actions Valtech, à un prix de 12,50 € par action.

L'offre publique d'achat simplifiée ouvre à SiegCo la possibilité de mettre en œuvre la procédure de transfert obligatoire à un actionnaire existant (« *compulsory transfer to an existing shareholder* ») prévue par l'article 75 des statuts de Valtech conformément au *Companies Act* de 2006. Conformément aux dispositions de cet article, SiegCo, qui détient au moins 80% du capital de Valtech, aura la faculté, à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, de requérir de Valtech un avis de vente des actions restantes (« *Remainder Sale Notice* ») aux termes duquel les actionnaires minoritaires qui n'auraient pas apporté leurs actions à l'offre publique devront les vendre à l'actionnaire majoritaire au même prix que l'offre publique (il ne s'agit donc pas d'une procédure de retrait obligatoire prévue aux articles 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF).

Le Conseil d'administration de Valtech a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée, qu'il considère conforme aux intérêts de la société, de ses actionnaires et de ses salariés, et recommande aux actionnaires de Valtech d'apporter leurs actions à l'offre.

### PRINCIPALES MODALITES DE L'OFFRE

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 31 janvier 2017, apposé le visa n°17-041 en date du 31 janvier 2017 sur la note d'information établie par la société SiegCo relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant la totalité des actions de la société Valtech.

Cette offre intervient 12 mois après l'offre publique d'achat simplifiée qui avait été initiée par SiegCo au prix de 11,50 € par action.

Dans un contexte de liquidité fortement réduite (le flottant ne représentant plus que 6,3% du capital et des droits de vote de Valtech), SiegCo propose aux actionnaires minoritaires de Valtech de bénéficier d'une liquidité immédiate sur l'intégralité de leur participation au prix de 12,50 € par action Valtech, soit à un prix supérieur de 9% au prix de la dernière offre publique et faisant apparaître une prime de 3,1% sur le cours de clôture de l'action Valtech du 16 décembre 2016, dernière séance de cotation avant l'annonce du projet d'offre. Il est par ailleurs précisé que le prix de l'offre induit des multiples de valorisation de respectivement 26x et 20x l'EBITDA ajusté 2015 et 2016 de Valtech.

Cette offre vise la totalité des actions existantes de Valtech non détenues, directement ou indirectement, par SiegCo ou Verlinvest, soit 1 653 104 actions existantes à la date de la note d'information, ainsi que les actions nouvelles Valtech susceptibles d'être émises avant la clôture de l'offre via l'exercice des BSAR 1 et BSAR 2, soit un nombre maximum de 308 056 titres. L'offre porte donc sur un nombre maximum de 1 961 160 actions Valtech.

A la date de la note d'information, SiegCo détient directement 23 082 418 actions Valtech représentant 86,74% du capital et des droits de vote, et de concert avec Verlinvest, 24 957 418 actions Valtech représentant 93,79% du capital et des droits de vote.

SiegCo n'envisage pas de mettre en œuvre un retrait obligatoire au sens des articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF à la suite de l'offre. Cependant, l'offre ouvrira à SiegCo la possibilité de mettre en œuvre la procédure de transfert obligatoire prévue par l'article 75 des statuts de Valtech, ce qu'il a l'intention de faire à l'issue de l'offre conformément aux termes de la proposition d'offre (« *Offer Proposal* ») qui a été adressée le 30 décembre 2016 par SiegCo au Conseil d'administration de Valtech. Conformément aux dispositions de l'article 75 des statuts de Valtech, le prix du transfert obligatoire sera égal au prix de l'offre. Il est précisé que le transfert obligatoire, tout comme les autres dispositions des statuts de Valtech, est soumis au droit anglais et à la juridiction de la *High Court*.

A l'issue de l'offre, la radiation des actions Valtech du marché réglementé d'Euronext Paris sera demandée à Euronext.

## CALENDRIER DE L'OFFRE

<b>31 janvier 2017</b>	Déclaration de conformité de l'offre par l'AMF emportant visa sur la note d'information de SiegCo et sur la note en réponse de Valtech Mise à disposition de la note d'information visée de SiegCo et de la note en réponse visée de Valtech sur le site internet de l'AMF et respectivement sur les sites internet de SiegCo et de Valtech
<b>1<sup>er</sup> février 2017</b>	Diffusion d'un communiqué relatif à l'obtention du visa de l'AMF sur la note d'information et à la mise à disposition du document "Autres Informations" de SiegCo Diffusion d'un communiqué relatif à l'obtention du visa de l'AMF sur la note en réponse et à la mise à disposition du document "Autres Informations" de Valtech Avis de l'AMF et avis d'Euronext sur le calendrier de l'offre.
<b>2 février 2017</b>	Ouverture de l'offre
<b>15 février 2017</b>	Clôture de l'offre
<b>16 février 2017</b>	Publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'offre
<b>17 février 2017</b>	Avis de vente des actions restantes (« <i>Remainder Sale Notice</i> ») émis par Valtech à destination des actionnaires restants à l'issue de l'offre, conformément à l'article 75 des statuts

## MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS RELATIFS A L'OFFRE

La note d'information, visée par l'AMF, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société SiegCo sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de SiegCo ([www.siegco.be](http://www.siegco.be)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de SiegCo (18, place Flagey – 1050 Bruxelles – Belgique) et d'Oddo & Cie (12, boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09).

La note en réponse de la société Valtech, visée par l'AMF, ainsi que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la société Valtech sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et du groupe Valtech ([www.valtech.com](http://www.valtech.com)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Valtech (46 Colebrook Row, N1 Londres, Royaume Uni).

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

---

## A PROPOS DE VALTECH

Valtech SE [Euronext Paris : FR0011505163 - LTE] est une agence de marketing digital pionnière dans les technologies avec une présence dans 13 pays (Allemagne, Argentine, Australie, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Inde, Pays-Bas, Royaume-Uni, Singapour, Suède et Suisse) et environ 1 900 collaborateurs. En tant qu'acteur « digital full service », Valtech sait apporter de la valeur à ses clients à toutes les étapes d'un projet digital : conseil en stratégie, conception, création graphique, développement et optimisation de plateformes digitales critiques pour l'entreprise. Grâce à son engagement reconnu dans l'innovation et l'agilité, Valtech aide les grandes marques à se développer et augmenter leur chiffre d'affaires grâce aux technologies du web tout en optimisant les délais de commercialisation (Time-to-Market) et le retour sur investissement (ROI).

Plus d'informations sur le site [www.valtech.com](http://www.valtech.com).

## CONTACT INVESTISSEURS

Monsieur Sebastian Lombardo  
Président Directeur Général  
[investors@valtech.com](mailto:investors@valtech.com)

## CONTACT PRESSE

ACTUS – Nicolas Bouchez  
+33 1 53 67 36 74  
[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)